



Actus Agricoles

Bonne nouvelle, quatre arrêtés, publiés au Journal Officiel du 4 décembre 2020 ajustent à la hausse les montants de certaines aides Pac 2020.

Un [arrêté du 30 novembre](#) revalorise les montants du **paiement redistributif** et du **paiement en faveur des jeunes agriculteurs**. Le premier passe de 48,20 €/ha à 49,70 €/ha. Celui en faveur des JA augmente plus nettement de 65,19 € par droit activé à 102,00 €.

Le coefficient stabilisateur appliqué aux montants des **indemnités compensatoires de handicap naturel (ICHN)**, sans objet en Ile-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais, est fixé à 95 % par un [arrêté du 23 novembre](#) dans les autres régions de la métropole. En Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte et à la réunion, il est de 100 %, donc pas de réduction de l'aide (un deuxième [arrêté du 23 novembre](#) également).

Enfin, un [arrêté du 25 novembre](#), abroge le pourcentage de réduction appliqué aux **droits à paiement de base (DPB)**, prévu en septembre et destiné à alimenter la réserve régionale « Corse ». Une augmentation linéaire et définitive de 2,82 % est appliquée à la valeur de tous les DPB de l'île de Beauté.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/pac-2020-ajustements-a-la-hausse-des-aides/>